

<b>Fiche Action</b>	DV2B0117	Optimisation de la ressource forestière
<b>Type de contrat</b>	DV	Contrat de développement durable de Rhône-Alpes
<b>Contrat</b>	DV2B	Roannais
<b>Objectif</b>	2	Conforter les filères à fort ancrage territorial
<b>Axe</b>	1	Faire du Roannais un espace économique à haute valeur ajoutée

#### Relève du PSADER

Oui

#### Gestion de l'avance "crédit européen"

Non

#### Contexte

Renforcer les dynamiques agricoles et forestières du territoire :

L'agriculture roannaise est un secteur d'activité structurant pour le territoire (impact paysager, importance dans l'économie rurale du territoire). L'avenir de la profession est cependant incertain car le contexte est difficile, marqué par le recul progressif de l'espace agricole, une diminution du nombre des exploitations et une remise en question des filières globales (secteur lait et viande).

Face à ces constats, il importe d'impulser une dynamique s'appuyant sur un ensemble d'actions territorialisées relevant de l'installation/transmission, du confortement ou de l'innovation en matière de filières et débouchés en s'appuyant sur les ressources locales, de l'optimisation de la ressource forestière, appuyées par une animation locale appropriée.

#### Description du contenu opérationnel

Dans le cadre du précédent contrat PSADER, le Pays a soutenu la gestion durable de la forêt et une mobilisation accrue du bois local, notamment en lien avec le Pôle Bois de Noirétable et le Pays du Forez.

Il s'agit de permettre de concrétiser des actions territoriales qui naîtraient de réflexions à des échelles supérieures.

Les modalités de soutien seront définies ultérieurement en concertation avec les services de la Région.

Taux d'aide indicatifs : Animation = 40% ; Investissement = 30% ; Action territoriale = 50%

MODALITES DE SUIVI : Les indicateurs de réalisation (ex : temps animation, nombre projets) et de résultat (quantitatif et qualitatif), seront précisés en fonction du détail des actions (dossier par dossier).

#### Modifications introduites au titre de l'avenant

##### Soutien à la desserte forestière :

Une attention particulière doit être placée sur le soutien à la création de desserte forestière afin de sécuriser les projets initiés par l'animation territorial en cas de manque de crédits nationaux suffisants pour mobiliser le FEADER. Le soutien du PSADER à la création de desserte doit s'accompagner d'une démarche qualitative visant à augmenter la qualité du potentiel forestier à exploiter (certification, sensibilisation des propriétaires au suivi des parcelles..).

- **Déplafonnement de l'aide aux frais immatériels** préalables à la création d'une voirie: Le PSADER peut

Intervenir en complément du Conseil Général sur les dépenses non éligibles (hors plafond) aux aides de l'Etat/FEADER. L'aide doit justifier un effet levier suffisant favorisant la concrétisation du projet. Le montant plancher de l'aide PSADER est fixé à 5% minimum de la dépense totale (étude + investissement).

- **Les projets de création de desserte forestière** : le PSADER intervient en complément des enveloppes de l'Etat en s'appuyant sur les priorités du schéma de desserte de la Loire. Il s'agit de garantir pour le territoire, une aide soutenue à la création de voiries forestières pouvant mobiliser la contrepartie du FEADER. Les projets devront être validés au préalable par le groupe projet « ressource et filière bois ».

**Concernant les débouchés locaux :**

- pour le **bois**, il s'agit de contribuer à élargir le marché local du bois construction. Des crédits d'étude et d'ingénierie pourront être mobilisés pour des projets s'inscrivant dans cet objectif. Les services de la Région seront associés en amont des projets.
- pour le **bois construction**, le PSADER pourra intervenir sur des projets d'étude ou d'ingénierie permettant de développer des connaissances et des savoir faire en matière de construction / réhabilitation utilisant le bois.

**Contact (Nom, prénom, tel, adresse, email)**

MAURICE Nils

Roannais Pays de Rhône Alpes

8 imp. de la sous préfecture - 42300 ROANNE

Tél. 04 77 44 23 52 - Email. nmaurice@roannaispays.com

**Famille de bénéficiaires potentiels**

CRPF, collectivités, associations, consulaires, organisations professionnelles

**Indicateurs de suivi**

Les indicateurs de réalisation (ex : temps animation, nombre projets) et de résultat

(quantitatif et qualitatif), seront précisés en fonction du détail des actions (dossier par dossier).

**Calendrier de mise en oeuvre**

2010 - 2015

**Partenariat**

Propriétaires, acteurs de la filière, usagers espace, professionnels, élus

**Périmètre concerné**

Pays

**Transversalité****Observations**

**Analyse développement durable**

**Economie/activité**

Identifier les atouts et difficultés des entreprises de la filière afin de mieux les accompagner et de mettre en place des actions correspondantes à leurs besoins.

Valoriser localement la filière dans une logique de circuit court.

Favoriser la création et le développement d'activités autour des différentes étapes de transformation et de commercialisation du bois.

Lieux cerner les enjeux de développement de la filière à long terme

**Environnement**

Valorisation du bois qui peut-être considérée d'une manière générale comme une action environnementale.

Actions concernant l'exploitation durable des bois et mesures de certifications mises en place.

Mutualisation de certains outils (ex : FIBOIS travaille déjà sur la mise en place d'une plateforme de séchage collective à Poule les Echarmeaux).

Promotion de la ressource locale et le développement des circuits courts pour diminuer l'impact environnemental du transport.

Sensibilisation des collectivités et particuliers pour déboucher sur l'achat de chaudière bois, le choix de construction en bois

**Social**

L'ensemble des acteurs de la filière (associations, structures...) sont sollicités pour participer.

**Gouvernance**

Stratégie développée dans le cadre de la convention CRPF - Pays

Mise en place de convention de partenariat avec les différents acteurs

**Validité**

La pertinence de l'action peut s'évaluer par :

- Le nombre d'acteurs de la filière bois et par l'existence de la ressource sur le territoire de Belmont ;
- La logique économique et environnementale du massif du Haut Beaujolais,

Par la conclusion des études réalisées par les interprofessions du bois au niveau local et national ainsi que par les conclusions des réunions réalisées par le Pays sur la filière bois.

Visualisation graphique	-Value		Neutre		+Value	
<b>Economie/activité</b>						X
<b>Environnement</b>					X	
<b>Social</b>				X		
<b>Gouvernance</b>					X	
<b>Validité</b>					X	

**Plan de financement prévisionnel (€) :**

Possibilité de prise en compte des coûts internes ? Oui Non

Libellé	Nature Fonc/Invest	Montant	Dont subventionnable RRA
Investissements filière bois	Investissement	1 000 000	1 000 000
Animation filière bois	Fonctionnement	100 000	100 000
<b>Total Fonctionnement</b>		100 000	100 000
<b>Total Investissement</b>		1 000 000	1 000 000
<b>Total</b>		1 100 000	1 100 000

Libellé	Financier libre	Montant subventionnable	Montant de la subvention	Taux
<b>Subvention RRA</b>		1 100 000	300 000	27.27
<b>Total des subventions</b>			300 000	27.27
<b>Auto financement</b>			800 000	
<b>Total</b>			1 100 000	

**Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 90.91%**